



Marais et les Îles

# Renforcement de la trame verte

18/01/2023

# Sommaire

**01 La démarche « Embellir votre quartier »**

**02 Les enjeux de la végétalisation du territoire**

**03 La trame verte participative du Marais**

**04 Une trame verte articulée avec des projets autonomes de continuité écologique**

**05 De la possibilité d'enrichir la trame verte par l'ajout de nouveaux projets**

**06 Les critères de sélection des projets**

# 01 La démarche « Embellir votre quartier »

## A) Une méthode

- Une méthode pour **transformer l'espace public**, afin de répondre notamment à l'impératif d'adapter la ville au réchauffement climatique
  - Structurer des méthodes d'intervention pour regrouper et rationaliser **l'ensemble des interventions** d'un même quartier sur une **période de travaux resserrée**
  - Limiter dans le temps la **gêne occasionnée** par les périodes de travaux
  - Permettre aux habitants, usagers de **co-construire** les transformations des quartiers
  - Offrir une prévisibilité pour les habitants et usagers de l'espace public
- 
- En 2021/2022 : le Marais et les Iles – quartier 1
  - 2023 : lancement de la démarche pour le nord de Paris Centre, le long des Grands Boulevards et Opéra – quartier 2
  - Dès 2022 : anticipation des réflexions sur le plan de circulation de ce quartier. La mise en œuvre des choix retenus se fera au fil des projets (ZTL, rues aux écoles, etc.) ou en propre dans le calendrier prévu par « Embellir votre quartier »

# 01 La démarche « Embellir votre quartier »

## B) Un calendrier



Diagnostic du territoire :	Du 05 mai 2021 au 19 juillet 2021	Juillet à octobre 2021	22 novembre 2021:	2021 / 2022	2022 / 2024
<ul style="list-style-type: none"><li>Présentation le 05 mai 2021 en réunion publique</li><li>Document consultable en ligne</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Participation en ligne sur le site <a href="http://idee.paris.fr">idee.paris.fr</a></li><li>Marches de concertation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Extraction des idées, étude des propositions, articulation avec le programme de mandature</li><li>Pré-études de faisabilité et pré-chiffrage</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Présentation du schéma directeur retenu</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Etudes techniques et financières</li><li>Réunions et ateliers de concertation pour définir le cahier des charges</li><li>Permis d'aménager et instructions techniques</li></ul>	

## 02 Les enjeux de la végétalisation du territoire

La végétalisation de l'espace public s'inscrit dans la recherche de réponse aux **divers enjeux environnementaux** : qualité de l'air, continuités écologiques et renforcement de la biodiversité, infiltration naturelle des eaux pluviales, ombre et rafraîchissement de la ville...

Végétaliser, c'est aussi l'occasion de rendre la **ville plus agréable et plus accueillante**, propice aux circulations douces et aux balades, et de continuer à faire de nos rues des lieux de projets citoyens et pédagogiques.

Depuis 2021, la Ville de Paris a considérablement renforcé son patrimoine arboré et la surface plantée du territoire (trame verte, nouveaux parcs et jardins etc). La mandature actuelle prévoit notamment:

- La plantation de 170 000 nouveaux arbres
- La création de forêts urbaines
- La création de trame verte sur les grands axes (notamment Bourdon et Henri IV dans le quartier du Marais).

## 02 Les enjeux de la végétalisation du territoire

La Ville de Paris a également mis en place depuis une vingtaine d'années, de nombreux dispositifs pour permettre aux habitants de prendre part à la végétalisation de leur ville:

- Permis de végétaliser (et depuis cette mandature, permis de débitumer)
- Création de jardins partagés
- Végétalisation des murs et toitures.

Outre les projets d'envergure sur les grands axes et les projets micros locaux de végétalisation participative, la Mairie de Paris Centre souhaite végétaliser les axes secondaires du territoire afin de créer des corridors écologiques qui favorisent la biodiversité et les îlots de fraîcheur.

## 03 La trame verte participative du Marais

### A) Un projet parisien

→ Projet déposé par un collectif d'habitants sur [idees.paris](https://www.idees.paris.fr) en mai 2021 : il concerne avant tout la végétalisation de certains axes secondaires, visant à créer une trame verte sur le territoire

Prérequis souhaités par les habitants:

- Coupure max. de 20 mètres, afin de protéger la biodiversité, de lutter contre les îlots de chaleur, de créer une continuité végétale
- Respect du cheminement piéton, des PMR, des cyclistes, des 4m pour le passage pompiers
- Prendre en compte l'esthétique urbaine et le désencombrement de l'espace public

L'élaboration et la mise en œuvre seront évolutives, en fonction des contraintes techniques et des souhaits des habitants



## 03 La trame verte participative du Marais

### B) Des projets prévus ou en cours de réalisation

Lieu	Modalités de végétalisation (selon les contraintes)	Calendrier démarrage travaux
Croisement rue Saint Paul /Quai des Célestins	Mise en place de jardinières pleine terre	Prévus fin 2023 – début 2024
Place Pavée/Malher	Création d'une placette végétalisée (englobant l'arbre du rond point)	Prévus début 2024 (concertation débutant au premier trimestre 2023)
Rue Rambuteau	Mise en place de jardinières pleine terre + Mur végétal	Prévus début 2025 (report lié aux travaux à venir sur le centre Pompidou)

# 04 Une trame verte articulée avec des projets de continuité écologique

## A) Des projets réalisés



**Boulevard Bourdon**

Jardinières pleine terre reliant les arbres



**Rue de Sully**

Jardinières pleine terre reliant les arbres



**Albert Memmi**

Création d'une placette végétalisée

# 04 Une trame verte articulée avec des projets de continuité écologique

## B) Des projets prévus ou en cours de réalisation

Lieu	Modalités de végétalisation (selon les contraintes)	Calendrier démarrage travaux
Rue du Grenier Saint Lazare	Mise en place de jardinières pleine terre	Prévus en janvier 2023
Rue du Petit Musc	Plantation d'un arbre et mur végétalisé	Prévus en janvier 2023
Fontaine des Innocents	Mise en place de jardinières pleine terre reliant les arbres	Prévus 1er semestre 2023
Quai aux Fleurs	Plantation de 31 arbres de grande envergure	Prévus en septembre 23
Boulevard Henri IV	Mise en place de jardinières pleine terre reliant les arbres	Prévus en mai 2023
Rue Agrippa d'Aubigné	Plantation d'arbres	Prévus fin 2024
Abords de Notre Dame	Plantation de plus d'une centaines d'arbres	Prévus fin 24 - début 25
Mémorial Saint Gervais	Création d'un jardin mémoriel(arbre, arbustes et jardinières)	Prévus en sep 2024
Quais bas	Renforcement de la végétalisation existante	En cours de définition
Contre-allée Réaumur	Végétalisation de la contre-allée	Prévus en oct 2024

## 05 De la possibilité d'enrichir la trame verte par l'ajout de nouveaux projets

L'enveloppe réservée au financement de la trame verte participative du Marais, dont le montant est d'1 million d'euros, ne sera pas entièrement consommée par les trois projets déjà retenus. Une somme d'environ 500 000 euros est encore disponible et en conséquence, des projets additionnels peuvent être proposés à la trame verte participative du Marais.

Au delà du budget disponible, les projets doivent s'inscrire dans le plan de charge de la section territoriale de voirie, pour assurer la réalisation des études et travaux. Celui-ci est très chargé jusqu'en 2024, il est difficile de prévoir aujourd'hui précisément le nombre de projets qui pourront y être ajoutés et sous quel calendrier exact.

→ Par conséquent, il est proposé de classer les projets additionnels par ordre de priorité. Le classement résultant de la concertation déterminera quels seront les projets traités en priorité par la STV, une fois que les 3 projets identifiés comme prioritaires lors de la concertation et déjà inclus au plan de charge auront pu être réalisés.

## 05 De la possibilité d'enrichir la trame verte par l'ajout de nouveaux projets

Lieu du projet	Modalités de végétalisation (selon contraintes)	Estimation du coût (en euros)
Avenue Victoria	Création de jardinières permettant de relier les pieds d'arbres	240 000
Rue Saint Paul	Mur végétal + jardinière pleine terre devant la sortie du Monoprix (croisement rue Neuve Saint-Pierre)	98 500
Place Edmond Michelet	Renforcement de la végétation existante	75 200
Croisement rue Nicolas Flamel/Rivoli	Renforcement et diversification de la végétation existante	60 000
Rue de la Verrerie	Mur de la copropriété Freep'star à végétaliser	2 400
Rue des Rosiers	Mur végétal	2 400
Rue des Quatre fils	Plantation de jardinières	A chiffrer
Rue de la Perle	Plantation de jardinières	A chiffrer
Rue du Marché des Blanc Manteaux	Mur végétal	A chiffrer
Rue du Roi de Sicile	Mur végétal + jardinière	A chiffrer



Zones végétales



Projets de végétalisation prévus



Projets de végétalisation proposés



Trame verte participative

### Projets réalisés et prévus

- |                                       |                                  |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| 1 - Contre-allée Réaumur              | 9 - Quais bas                    |
| 2 - Placette Pavée/Malher             | 10 - Quai aux Fleurs             |
| 3 - Boulevard Henri IV                | 11 - Abords Notre Dame           |
| 4 - Boulevard Bourdon                 | 12 - Mémorial Saint-Gervais      |
| 5 - Rue de Sully                      | 13 - Placette Albert Memmi       |
| 6 - Rue Agrippa d'Aubigné             | 14 - Fontaine des Innocents      |
| 7 - Rue du Petit Musc                 | 15 - Rue Rambuteau               |
| 8 - Rue Saint-Paul/Quai des Célestins | 16 - Rue du Grenier Saint-Lazare |

### Options proposées

- |                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| A - Rue des Quatre-Fils               | F - Rue Saint-Paul                   |
| B - Rue de la Perle                   | G - Avenue Victoria                  |
| C - Rue du Marché des Blanc Manteaux* | H - Croisement Rivoli/Nicolas Flamel |
| D - Rue des Rosiers*                  | I - Rue de la Verrerie*              |
| E - Rue du roi de Sicile              | J - Place Edmond Michelet            |
|                                       | K - Rue des Archives                 |

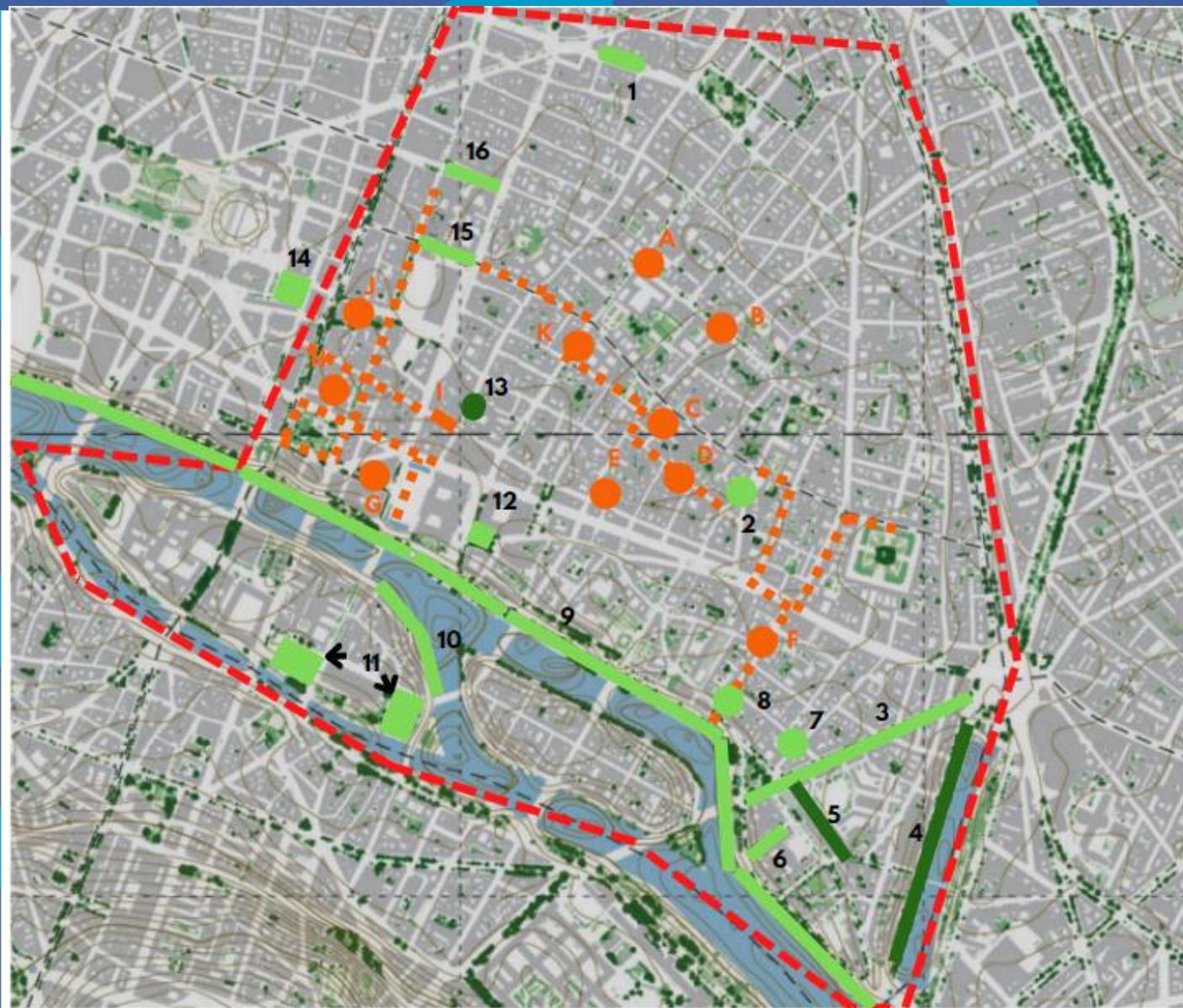
\*Projet consistant à la mise en place d'un mur végétal

## 05 Les critères de sélection des projets

- **Isolement géographique** : objectif de doter d'abord les secteurs les plus carencés et/ou objectif de favoriser les effets « réserves » (diversification des strates végétales au même endroit)
- **Insertion dans la trame verte** : objectif d'insérer de manière cohérente les projets proposés sur le parcours de la trame verte afin de renforcer la continuité végétale
- **Fonctionnalité écologique** : favoriser au maximum les projets qui présentent des avantages en termes de protection de la biodiversité et d'îlots de fraîcheur
- **Critère de « durabilité »** : retenir des projets que l'on soit en mesure d'entretenir dans la durée.

## 06 Les critères de sélection des projets

Projets	Isolement géographique	Insertion dans la trame verte	Fonctionnalité écologique	Durabilité et entretien
Avenue Victoria	-	+	+	+
Rue Saint Paul	-	+	+	0
Place Edmond Michelet	-	+	+	0
Croisement rue Nicolas Flamel/Rivoli	-	+	+	+
Rue de la Verrerie	-	-	-	-
Rue des Rosiers	-	+	-	-
Rue des Quatre fils	+	0	+	+
Rue de la Perle	+	0	+	+
Rue du Marché des Blanc Manteaux	0	+	-	-
Rue du Roi de Sicile	+	-	0	0



Zones végétales



Projets de végétalisation prévus



Projets de végétalisation proposés



Trame verte participative

### Projets réalisés et prévus

- |                                       |                                  |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| 1 - Contre-allée Réaumur              | 9 - Quais bas                    |
| 2 - Placette Pavée/Malher             | 10 - Quai aux Fleurs             |
| 3 - Boulevard Henri IV                | 11 - Abords Notre Dame           |
| 4 - Boulevard Bourdon                 | 12 - Mémorial Saint-Gervais      |
| 5 - Rue de Sully                      | 13 - Placette Albert Memmi       |
| 6 - Rue Agrippa d'Aubigné             | 14 - Fontaine des Innocents      |
| 7 - Rue du Petit Musc                 | 15 - Rue Rambuteau               |
| 8 - Rue Saint-Paul/Quai des Célestins | 16 - Rue du Grenier Saint-Lazare |

### Options proposées

- |                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| A - Rue des Quatre-Fils               | F - Rue Saint-Paul                   |
| B - Rue de la Perle                   | G - Avenue Victoria                  |
| C - Rue du Marché des Blanc Manteaux* | H - Croisement Rivoli/Nicolas Flamel |
| D - Rue des Rosiers*                  | I - Rue de la Verrerie*              |
| E - Rue du roi de Sicile              | J - Place Edmond Michelet            |
|                                       | K - Rue des Archives                 |

\*Projet consistant à la mise en place d'un mur végétal

## Conclusion : proposition de priorisation pour échanger

Priorité	Lieu du projet	Modalités de végétalisation (selon contraintes)	Estimation du coût (en euros)
1	Rue des Quatre fils	Plantation de jardinières	A chiffrer
2	Rue de la Perle	Plantation de jardinières	A chiffrer
3	Rue Saint Paul	Mur végétal + jardinière pleine terre devant la sortie du Monoprix (croisement rue Neuve Saint-Pierre)	98 500
4	Avenue Victoria	Protection des pieds d'arbres existants et mise en place de jardinières permettant de les relier	240 000
5	Place Edmond Michelet	Renforcement de la végétation existante	75 200
6	Rue du Roi de Sicile	Mur végétal + jardinière	A chiffrer
7	Croisement rue Nicolas Flamel/Rivoli	Renforcement de la végétation existante	60 000
8	Rue de la Verrerie	Mur de la copropriété Freep'star à végétaliser	2 400
9	Rue des Rosiers	Mur végétal	2 400
10	Rue du Marché des Blanc Manteaux	Mur végétal	A chiffrer
11	Rue des Archives	Potentiel de plantation d'arbres en retrait d'alignement	405 000



**Merci !  
Échangeons**

LA VIE DONT ON A ENVIE, ON VA LA FAIRE ICI